



LE CANADA SE SOUVIENT

DE LA GUERRE DE CORÉE

LA PAIX DANS LE MONDE À NOUVEAU MENACÉE?

Nous sommes en 1950. La Seconde Guerre mondiale est chose du passé. L'Organisation des Nations Unies (ONU) a été fondée à peine cinq ans plus tôt, dans le but de promouvoir la paix et la sécurité dans le monde. Le Canada déborde d'optimisme, les Canadiens et les Canadiennes étant convaincus que la deuxième moitié du 20^e siècle sera une période de paix et de prospérité. Soudain, on s'aperçoit qu'une crise internationale couve dans la péninsule coréenne et les peuples du monde entier retiennent leur souffle. Les événements qui s'ensuivent appartiennent à l'histoire.

LE CONTEXTE

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'empire japonais est démantelé, et l'Union soviétique occupe la Corée du Nord, dans l'intention d'exercer une certaine influence dans la région, alors que les Américains prennent position en Corée du Sud. Les Soviétiques et les Américains finiront par quitter la Corée, mais pas avant d'avoir établi un gouvernement communiste dans le Nord et un gouvernement démocratique dans le Sud. Les tensions qui règnent entre les deux Corées atteignent un point culminant lorsque, le 25 juin 1950, les forces militaires nord-coréennes franchissent le 38^e parallèle pour pénétrer dans la Corée du Sud. Cet événement marque le début des hostilités qui feront rage pendant plus de trois ans, d'un bout à l'autre de ce pays que ses habitants surnomment le *Pays du matin calme*.

LES RÉACTIONS DE L'OCCIDENT

L'ONU, créée dans le but d'aider les nations membres à résoudre leurs conflits en recourant essentiellement au dialogue et à la négociation, peut également utiliser la force armée dans sa poursuite de la paix. La résolution du conflit coréen exige une intervention armée et les forces militaires de 16 nations membres, dont le Canada, participeront à cette intervention, sous commandement américain.

LA GUERRE DE CORÉE

La progression initiale des troupes nord-coréennes leur permet d'atteindre Séoul, la capitale sud-coréenne. Mais en septembre 1950, les forces de l'ONU débarquent à Inchon, le port de Séoul, et forcent les Nord-Coréens à battre en retraite. La capitale est reprise par les forces de l'ONU qui franchissent le 38^e parallèle et avancent en direction de la frontière chinoise. Mais les forces chinoises interviennent et déclenchent une attaque massive contre les armées de l'ONU et de la Corée du Sud. Ces dernières battent en retraite, retraversent le 38^e parallèle et prennent position bien au sud, le long de la rivière Imjin.

À la mi-février 1951, des unités canadiennes se joignent à des militaires en provenance d'autres pays du Commonwealth – Grande-Bretagne, Australie, Nouvelle-Zélande et Inde – pour former une force du Commonwealth qui prendra part à une avance nord-est en direction du 38^e parallèle. La Corée, un pays accidenté, parsemé de collines, de marécages et de rizières, se trouve également aux prises avec des périodes d'intempérie qui ont retardé les opérations de combat. À la fin du mois de mars, les troupes canadiennes atteignent la vallée de la rivière Gapyong et, à la mi-avril, les forces de l'ONU ont à nouveau pris position au nord du 38^e parallèle.

Les politiciens occidentaux débattent de la question de franchir la frontière chinoise, au risque de voir la guerre prendre une ampleur nouvelle. Ils décident d'y renoncer et, à la fin d'avril 1951, les forces chinoises et nord-coréennes, ayant reçu des renforts de troupes et de matériel, attaquent dans les secteurs ouest et centre-ouest. L'avance énergique des Chinois force les troupes américaines du secteur à battre en retraite pour éviter d'être détruites par l'ennemi. Les troupes canadiennes et celles des autres pays du Commonwealth se joignent au combat dans la vallée de la Gapyong, où elles aident les Américains à se replier et à se mettre en sécurité. On octroya aux Canadiens la citation présidentielle américaine pour cet acte de bravoure.

L'ARMISTICE

Au début de juillet 1951, on entreprend les négociations pour un cessez-le-feu. Cependant, il faudra encore deux ans de combats avant que la paix soit finalement rétablie, le 27 juillet 1953, lorsque l'accord d'armistice est signé à Panmunjom. La trêve qui y fait suite n'est pas facile et la Corée demeure un pays divisé. Cependant, l'intervention des Nations Unies en Corée constitue une première historique. C'est en effet la première fois qu'un organisme international intervient efficacement pour enrayer un acte d'agression. À l'issue du conflit, les Nations Unies jouissent d'un prestige accru.

LA CONTRIBUTION DU CANADA

Lors de la guerre de Corée, comme pendant les deux Guerres mondiales, les Canadiens et les Canadiennes ont répondu à l'appel du devoir et se sont portés volontaires pour aller servir dans des contrées lointaines. En matière d'envoi de troupes, la contribution du Canada fut plus importante que celle de la plupart des autres nations, si on l'évalue en proportion de sa population. Mais n'est-ce pas là ce qui, au cours de la brève histoire du Canada, a caractérisé ses efforts de promotion de la paix dans le monde? Tout en s'acquittant de ses obligations militaires, le Canada a toujours affirmé que pour régler les problèmes internationaux, il faut d'abord et avant tout recourir au dialogue et à la négociation.

LES SACRIFICES

En tant que nation, le Canada a une dette de reconnaissance infinie à l'égard des hommes et des femmes qui, dans la fleur de la jeunesse, ont servi et continuent de servir leur pays, en temps de guerre comme en temps de paix, afin de préserver la paix dans le monde et de protéger les droits de la personne les plus fondamentaux. Bon nombre ont fait le sacrifice ultime et reposent pour l'éternité dans des pays étrangers, loin de leur foyer et de leurs proches. De nombreux autres ont rapporté de la guerre des blessures physiques ou mentales avec lesquelles ils devront vivre jusqu'à la fin de leurs jours. Les noms des 516 Canadiens tombés au combat en Corée figurent dans le *Livre du Souvenir de la guerre de Corée* qui est conservé dans la Tour de la Paix, à Ottawa.

NOUS NOUS SOUVIENDRONS D'EUX

Le 11 novembre chaque année, la nation s'arrête pour penser à ceux et celles qui ont servi le Canada en temps de guerre et de paix. Cependant, pour vraiment comprendre les conséquences de leurs actions sur la nation paisible dans laquelle nous vivons, et sur le mode de vie qui nous est si cher, nous devons saisir l'essence de la signification

du jour du Souvenir et l'étendre aux autres activités, événements et projets commémoratifs qui ont lieu d'un bout à l'autre du pays, toute l'année durant. C'est le moins que les Canadiens et les Canadiennes puissent faire pour honorer le souvenir de ceux qui ont servi leur pays et leur témoigner leur respect.

Au cours des mois à venir, les Canadiens et les Canadiennes de tout le pays prendront le temps d'honorer la mémoire de leurs concitoyens et concitoyennes qui ont servi pendant la guerre de Corée. Ils le feront de multiples façons. Ils se souviendront de ceux et celles qui sont tombés au combat, ils reconnaîtront leurs réalisations et leurs sacrifices, et ils transmettront les leçons tirées du passé à une nouvelle génération de Canadiens et de Canadiennes.

L'HÉRITAGE

L'expérience et l'histoire collectives des anciens combattants canadiens constituent un héritage durable qui fait notre fierté et sera transmis aux générations futures. Lorsque nous prenons le temps de nous remémorer la contribution passée et actuelle des anciens combattants et de réfléchir à sa signification, nous raffermissons notre engagement à préserver les valeurs pour lesquelles ils se sont battus et ont donné leur vie : la vérité, la justice, la paix, la liberté et le savoir. Des valeurs qui contribuent à nous définir en tant que Canadiens et Canadiennes et en tant que pays.

La guerre de Corée a marqué une nouvelle étape de l'évolution du Canada à titre de nation. Depuis la fin de la guerre, le Canada a participé à des opérations de maintien de la paix partout dans le monde pour promouvoir la liberté et maintenir la paix à l'échelle internationale.

Pour en apprendre davantage sur le rôle joué par le Canada pendant la guerre de Corée, vous pouvez consulter le site d'Anciens Combattants Canada, www.vac-acc.gc.ca, ou composer le 1-877-604-8489 pour demander la publication intitulée Les Canadiens en Corée.

LE PROGRAMME LE CANADA SE SOUVIENT

Le programme Le Canada se souvient d'Anciens Combattants Canada invite les Canadiens et les Canadiennes, et en particulier les jeunes, à découvrir les sacrifices et les réalisations des anciens combattants canadiens et ce, en temps de guerre comme en temps de paix. Le programme les incite aussi à participer à des activités commémoratives pour préserver l'héritage légué par les anciens combattants et le transmettre aux générations futures de Canadiens et de Canadiennes.